



Fait à CLOUANGE,
Le 05 juin 2026

LLTIR – Saison 2025-2026 – Formation BFA#2 – Candidats diplômés

À la suite de la réunion du jury plénier, voici la déclaration des résultats pour cette session #2 de formation du Brevet Fédéral Animateur (BFA) organisée sur cette saison 2025-2026 dans les infrastructures de l'Amicale Laïque de Neuves-Maisons.

Le jury plénier était composé de :

- NICOLAS Kateline, en qualité de formatrice de l'ETR et RFL¹
- MULLER Philippe, en qualité de formateur de l'ETR
- CLÉMENT Nicolas, en qualité de formateur de l'ETR,
- LOGEARD G ael, en qualit  de formateur de l'ETR,
- WILLEMIN Ludovic, en qualit  de formateur de l'ETR.

A l'aide des diff rents documents d' valuations mis   sa disposition, le jury pl nier a pu statuer sur la validation de l'obtention du Brevet F d ral Animateur (BFA).

Les stagiaires de la formation pourront retrouver en page 2 la liste des candidats diplôm s lors de cette session de formation.

En annexe 1, ils pourront retrouver le d tail de leurs notes et de leurs appr ciations.

Dans l'attente de la r ception de leur dipl me, ce document  quivaudra d'attestation de r ussite.

Kateline NICOLAS
RFL - Responsable Formation Ligue
Ligue R gionale de Tir de Lorraine

¹ RFL : Responsable Formation Ligue

Liste des candidats diplômés

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1257013	CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	CARON-SEVENO	Agnès	ADMIS
1254326	STE TIR VILLEY-LE-SEC & TOULOUS	CHAFFAUT	Hervé	ADMIS
1257065	ASS. SPORTIVE ET DE LOISIRS DE LA POLICE METZ	DEIBER	Stéphane	ADMIS
1257100	SOCIETE DE TIR DE NITTING	DENIER	Maxime	ADMIS
1257024	CSA DE LA GARNISON DE METZ	DESPREZ	Christian	EN ATTENTE
1257013	CLUB DE TIR LA LIGNE DE MIRE	DUFOUR	Yves	ADMIS
1257100	SOCIETE DE TIR DE NITTING	KOEBEL	Julien	ADMIS
1288215	STE DE TIR ETIVAL-CLAIREFONTAINE	PAICHELER	Anthony	ADMIS
1257065	ASS. SPORTIVE ET DE LOISIRS DE LA POLICE METZ	PIOU	Philippe	ADMIS
1254326	STE TIR VILLEY-LE-SEC & TOULOUS	PETITJEAN	Quentin	ADMIS
1254137	SOCIETE DE TIR DE NANCY	RENARD	Pauline	ADMIS
1254015	SOCIETE DE TIR DU PETIT BAN	RUEFF	Noël	ADMIS